

■ **Télé Vidéo, Claude Junod**, Le Landeron, CH-645-1006901-4, commerce de télévisions et radios, achat et vente, antennes, accessoires et service de réparations. (FOSC du 22.06.1977, p. 2064). Le titulaire a été déclaré en état de faillite par jugement du Tribunal civil du district de Neuchâtel, en date du 03.07.2006. Par ordonnance du 16.08.2006, le Tribunal civil du district de Neuchâtel a prononcé la suspension de la liquidation de la faillite du titulaire, faute d'actif suffisant.

Journal no 2180 du 21.08.2006
(03521684 / CH-645.1.006.901-4)